

## 10 QUESTIONS POUR INTERPELLEZ LES LISTES DES MUNICIPALES 2026

### QUESTIONS À POSER AUX LISTES DE CANDIDAT·ES



- ☒ Si vous ne pouvez poser qu'une question, privilégiiez la n° 1 sur le maintien des budgets culture.
- ☒ **Ce sont moins les réponses qui importent que le fait de replacer ces questions dans le débat.** Les candidat·es peuvent d'ailleurs répondre beaucoup choses, sans être encore fixé·es sur leur programme, sans connaître toutes les contraintes (en particulier budgétaires) qui vont s'imposer, ou encore sans vouloir réellement s'engager sur telle ou telle promesse de campagne.

**1**

En 2025, la culture est devenue une variable d'ajustement budgétaire des collectivités locales et de l'Etat ([CF. DERNIER BAROMÈTRE DE L'OBSERVATOIRE DES POLITIQUES CULTURELLES](#)). Au vu des premières discussions autour du PLF 2026, les collectivités comme les acteur·rices culturel·es peuvent s'attendre à des temps difficiles. Une quarantaine d'élu·es locaux·ales ont porté l'été dernier la revendication de **SANCTUARISER LES BUDGETS CULTURE DES COMMUNES EN 2026 PAR RAPPORT À LA PRÉCÉDENTE MANDATURE** : comment vous positionnez-vous par rapport à cette question ?

**2**

On observe le détricotage croissant des financements croisés de la culture, et un certain recul du volontarisme politique en la matière : vous engagez-vous à mettre à l'agenda de l'EPCI **UN DÉBAT AUTOUR DE LA CULTURE COMME COMPÉTENCE OBLIGATOIRE** ?

**3**

Quelles seraient **LES PRIORITÉS DE VOTRE MANDAT EN MATIÈRE CULTURELLE** ?

**4**

Les communes et EPCI sont parfois porteurs d'événements en direct, ou à l'origine de nouveaux projets d'équipements. Cela se fait parfois avec une concertation a minima des acteur·rices locaux·ales et, finalement, une concurrence de leurs activités et des moyens qui leur sont alloués. **COMMENT ENTENDEZ-VOUS TRAVAILLER VOTRE OFFRE CULTURELLE GÉRÉE EN DIRECT, ET VOTRE POLITIQUE D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ÉCOSYSTÈME EXISTANT** ?

**10 QUESTIONS POUR INTERPELLEZ  
LES LISTES DES MUNICIPALES 2026****5**

Le secteur culturel fait sa **MUE PROGRESSIVE EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE**, mais il a besoin d'être accompagné par les pouvoirs publics : que proposez-vous en ce sens ?

💡 EN LIEN AUX COMPÉTENCES DES COMMUNES ET EPCI : RÉNOVATION DES BÂTIMENTS, AMÉLIORER ACCÈS DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET APPUYER NÉGOCIATION AVEC AUTORITÉS ORGANISATRICES DE MOBILITÉS

**6**

Les droits culturels sont consacrés comme une composante fondamentale des politiques culturelles par les lois NOTRe (2015) et LCAP (2016), mais cela se traduit peu en actes : **COMMENT FAVORISER CONCRÈTEMENT LA PARTICIPATION DES HABITANT·ES À LA GOUVERNANCE ET À LA VIE CULTURELLE ET ARTISTIQUE** des territoires ?

**7**

Plusieurs sources documentent l'essor très important **DES ENTRAVES AUX LIBERTÉS ASSOCIATIVES ET DE CRÉATION**, qui sont parfois l'œuvre de collectifs citoyens mais aussi et surtout d'une auto-censure préventive de programmateur·rices et d'élu·es locaux·ales : quel positionnement avez-vous par rapport à ces enjeux ?

**8**

On sait qu'il est difficile de garantir **UN SOUTIEN PUBLIC ÉQUILIBRÉ ENTRE LES DIFFÉRENTES FILIÈRES CULTURELLES** (patrimoine>musique), ou encore entre les catégories d'acteur·rices et d'institutions (scènes labellisées>équipes et lieux hors réseaux et labels) : quelles méthodes et quels moyens vous emploieriez pour atteindre cet objectif ?

**9**

La filière musicale est de plus en plus confrontée à **LA MAINMISE DE GRANDS GROUPES PRIVÉS SUR L'ENSEMBLE DE LA CHAÎNE DE VALEUR** (musique enregistrée, festivals, billetterie, etc.). A côté, les acteurs indépendants survivent difficilement. Mesurez-vous bien les risques, et comment les élu·es et les professionnel·les du secteur peuvent y répondre conjointement ?

**10**

Seriez-vous prêt·es à contractualiser les réponses apportées à ces questions dans une charte d'engagement ?

**10 QUESTIONS POUR NOURRIR  
LE DÉBAT AUTOUR DE LA CULTURE  
ET DES POLITIQUES  
CULTURELLES LOCALES**

1

En 2025, la culture est devenue une variable d'ajustement budgétaire des collectivités locales et de l'Etat ([CF. DERNIER BAROMÈTRE DE L'OBSERVATOIRE DES POLITIQUES CULTURELLES](#)). Au vu des premières discussions autour du PLF 2026, les collectivités comme les acteur·rices culturel·les peuvent s'attendre à des temps difficiles. Une quarantaine d'élu·es locaux·ales ont porté l'été dernier la revendication de **SANCTUARISER LES BUDGETS CULTURE DES COMMUNES EN 2026 PAR RAPPORT À LA PRÉCÉDENTE MANDATURE** : comment vous positionnez-vous par rapport à cette question ?

On observe le détricotage croissant des financements croisés de la culture, et un certain recul du volontarisme politique en la matière : vous engagez-vous à mettre à l'agenda de l'EPCI **UN DÉBAT AUTOUR DE LA CULTURE COMME COMPÉTENCE OBLIGATOIRE** ?

3

Quelles seraient **LES PRIORITÉS DE VOTRE MANDAT EN MATIÈRE CULTURELLE** ?

Les communes et EPCI sont parfois porteurs d'événements en direct, ou à l'origine de nouveaux projets d'équipements. Cela se fait parfois avec une concertation à minima des acteur·rices locaux·ales et, finalement, une concurrence de leurs activités et des moyens qui leur sont alloués. **COMMENT ENTENDEZ-VOUS TRAVAILLER VOTRE OFFRE CULTURELLE GÉRÉE EN DIRECT, ET VOTRE POLITIQUE D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ÉCOSSYSTÈME EXISTANT** ?

2

5

Le secteur culturel fait sa **MUE PROGRESSIVE EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE**, mais il a besoin d'être accompagné par les pouvoirs publics : que proposez-vous en ce sens ?

EN LIEN AUX COMPÉTENCES DES COMMUNES ET EPCI : RÉNOVATION DES BÂTIMENTS, AMÉLIORER ACCÈS DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET APPUYER NÉGOCIATION AVEC AUTORITÉS ORGANISATRICES DE MOBILITÉS

7

Plusieurs sources documentent l'essor très important **DES ENTRAVES AUX LIBERTÉS ASSOCIATIVES ET DE CRÉATION**, qui sont parfois l'œuvre de collectifs citoyens mais aussi et surtout d'une auto-censure préventive de programmeur·rices et d'élu·es locaux·ales : quel positionnement avez-vous par rapport à ces enjeux ?

On sait qu'il est difficile de garantir **UN SOUTIEN PUBLIC ÉQUILIBRÉ ENTRE LES DIFFÉRENTES FILIÈRES CULTURELLES**

(patrimoine>musique), ou encore entre les catégories d'acteur·rices et d'institutions (scènes labellisées>équipes et lieux hors réseaux et labels) : quelles méthodes et quels moyens vous emploieriez pour atteindre cet objectif ?

9

La filière musicale est de plus en plus confrontée à **LA MAINMISE DE GRANDS GROUPES PRIVÉS SUR L'ENSEMBLE DE LA CHAÎNE DE VALEUR** (musique enregistrée, festivals, billetterie, etc.). A côté, les acteurs indépendants survivent difficilement. Mesurez-vous bien les risques, et comment les élu·es et les professionnel·les du secteur peuvent y répondre conjointement ?

4

Seriez-vous prêt·es à contractualiser les réponses apportées à ces questions dans une charte d'engagement ?

10

6

Les droits culturels sont consacrés comme une composante fondamentale des politiques culturelles par les lois NOTRe (2015) et LCAP (2016), mais cela se traduit peu en actes : **COMMENT FAVORISER CONCRÈTEMENT LA PARTICIPATION DES HABITANT·ES À LA GOUVERNANCE ET À LA VIE CULTURELLE ET ARTISTIQUE** des territoires ?